



Lutte contre les coulées de boues

En mai et juin 2018, quelques communes du territoire ont été touchées par des coulées de boues. Ces intempéries ont conduit les élus de ces communes à confier à la CC2V la réalisation d'une étude sur le ruissellement de l'eau. L'objectif est d'identifier les causes et d'y apporter des solutions.



Lors d'un orage, les coulées de boue peuvent être dévastatrices.

Les coulées de boue sont des phénomènes de courte durée mais dévastateurs. L'ampleur des phénomènes, rencontrés l'an passé, a amené les élus à vouloir trouver des solutions pour les éviter. Or, celles-ci ne peuvent être trouvées qu'à l'échelle du bassin des cours d'eau. Ainsi, toutes les communes du bassin du Matz sont concernées. C'est pourquoi, les élus ont confié à la CC2V la mission de lancer une étude. Nos voisins de la Communauté de Communes du Pays des Sources y ont été associés car le tracé du Matz concerne également nombre de leurs communes. Les frontières administratives ont été dépassées pour le bien des habitants des deux territoires.

Lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols

L'étude va se dérouler en trois années. Chaque année sera consacrée à des communes différentes en fonction de l'urgence pour chacune d'elles. Ainsi, la première année concernera les communes prioritaires. Sur la CC2V, il s'agit de Mélicocq, Marest-sur-Matz, Machelmont et Chevincourt. Certains habitants de ces communes avaient été particulièrement touchés à plusieurs reprises par les violents orages et leurs conséquences. La consultation a été lancée en avril pour retenir un prestataire avant l'été. Après la phase d'analyse et de concertation, celui-ci devra proposer un programme d'actions.

L'exemple des communes de la Vallée de la Canche

Ce territoire du Nord connaissait régulièrement des coulées de boue et des inondations dont les dégâts n'étaient pas négligeables. Le projet du territoire a donc prévu la réalisation de plus de 1300 ouvrages destinés à réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols ! Plantation de haies, bandes enherbées, mares mais aussi merlons de terre et fossés à redents sont aujourd'hui en train de régler le problème.

Ce programme comprendra des aménagements en technique d'hydraulique douce (haies, noues, bandes enherbées, mares...) et des solutions basées sur l'agronomie. Les mesures seront non contraignantes mais permettront aux communes de trouver des moyens pour agir. Les aménagements et les actions proposés doivent permettre d'éviter l'érosion des sols et le ruissellement. L'objectif final est l'amélioration de la qualité du cours d'eau, c'est pourquoi l'étude est subventionnée par l'agence de l'Eau Seine Normandie